

qu'elle ne saurait lui exprimer avec trop d'effusion. Une large et substantielle souscription comme celle que vous projetez de faire, tout en étant la meilleure preuve de la vérité des sentiments à l'égard de l'oeuvre accomplie par le **Droit**, le mettrait en mesure de faire un travail encore plus efficace pour la défense du droit et la diffusion du véritable esprit qui assurera la paix et la prospérité de ce pays, je veux dire le respect mutuel des deux grandes races qui l'ont fondé et développé.

C'est donc avec plaisir que j'accepte l'honneur d'être l'un des patrons de la souscription projetée en faveur du **Droit**, et je souhaite que cette souscription soit non seulement suffisante à éteindre la dette qui peut lui rester mais suffisante aussi à procurer au **Droit** une organisation parfaite en tous sens.

Veuillez me croire, chers Messieurs, votre tout dévoué,

† Arthur,

Arch. de Saint-Boniface.

* * *

Haileybury, 21 décembre 1918.

Chers Messieurs,

Si ma réponse a tardé, ce n'est pas que je cherchais en quel sens je la donnerais : il y a longtemps qu'elle est toute prête dans mon esprit. Ce sont des voyages et un surcroît de travail qui m'ont empêché de vous répondre plus tôt.

J'accepte de tout coeur d'être l'un des patrons de votre souscription en faveur du **Droit**.

Ce journal a été l'âme de l'héroïque résistance que les Canadiens-français ont opposée aux empiètements de l'Etat sur les droits des parents en matière d'éducation et sans lui, j'en ai l'intime conviction, déjà on n'entendrait plus résonner dans nos écoles le doux verbe de France. Il a été noblement aidé sans doute par des feuilles amies à qui il nous est doux d'exprimer notre reconnaissance, mais c'est le **Droit** surtout qui a tenu en éveil les Canadiens-français de l'Ontario et qui leur a prêché, dans un langage qu'ils n'oublieront jamais, leurs devoirs de pères de famille et de citoyens. Il faut qu'il vive et prospère même au prix de sacrifices, pour veiller, pour enseigner, pour lutter encore, si on nous y contraint, jusqu'à ce que la justice et la paix se rencontrent dans un fraternel baiser.

Veuillez me croire, chers Messieurs, votre dévoué en N.-S.

† Elie-A.

Ev. d'Haileybury.

* * *

Le Pas, 24 nov. 1918.

Bien Chers Messieurs,

Je suis heureux d'accuser réception de votre honorée lettre du 11 courant dans laquelle vous m'exposez le magnifique projet de faire une substantielle souscription en faveur du **Droit**. Je félicite ceux qui ont été les premiers à suggérer cette idée, car c'en est une excellent.